

NOUVELLE-AQUITAINE



FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION
COMITÉ RÉGIONAL D'ÉQUITATION



Rencontres Cheval & Diversité

Maniabilité

CSO

Spectacle

Dressage

Attelage

Voltige

Règlement 2019
Mise à jour du 08 novembre 2019

SOMMAIRE

<u>I- Présentation générale des Rencontres Cheval et Diversité</u>	4
<u>Présentation des épreuves</u>	
<u>3^e série</u>	
<u>2^e série</u>	
<u>1^e série</u>	
<u>II- Catégories et critères de qualification</u>	6
<u>A. Les catégories</u>	6
<u>B. Critères de qualification des cavaliers dans une série et une discipline</u>	6
<u>a) Ses capacités techniques en équitation</u>	
<u>b) Ses capacités intellectuelles</u>	
<u>c) Ses capacités émotionnelles et relationnelles</u>	
<u>C. Référentiel des capacités requises pour chaque série</u>	
<u>III- Modalités pratiques</u>	8
<u>A. Conditions d'inscription</u>	8
<u>B. Tenues et équipements</u>	8
<u>C. Chevaux</u>	9
<u>IV- Contenu des épreuves en 3^e série</u>	10
<u>A. Maniabilité</u>	10
<u>B. CSO</u>	14
<u>C. Dressage</u>	14
<u>D. Attelage</u>	17
<u>E. Voltige</u>	20
<u>V- Contenu des épreuves de 2^e série</u>	21
<u>A. Maniabilité</u>	21
<u>B. CSO</u>	26
<u>a) Définition des fautes</u>	
<u>b) Pénalités encourues lors des différentes fautes</u>	
<u>c) Les critères de jugement</u>	
<u>C. Dressage</u>	30
<u>D. Spectacle</u>	32
<u>a) Conditions de participation</u>	
<u>b) Critères de présentation</u>	
<u>c) Conditions de présentation</u>	
<u>d) Jury</u>	
<u>e) Protocole</u>	
<u>E. Attelage</u>	34
<u>F. Voltige</u>	36
<u>VI- Contenu des épreuves en 1^e série</u>	38
<u>A. Maniabilité</u>	38
<u>B. CSO</u>	43
<u>a) Définition des fautes</u>	
<u>b) Pénalités encourues lors des différentes fautes</u>	
<u>c) Les critères de jugement</u>	
<u>C. Attelage</u>	46



<u>D. Voltige</u>	48
<u>VII- Ressources humaines</u>	49
<u>A. L'accompagnateur</u>	49
<u>B. L'entraîneur</u>	49
<u>C. Le Jury</u>	50
<u>D. Le Commissaire de piste</u>	50
<u>E. Les Commissaires au paddock (terrain d'entraînement)</u>	50
<u>VIII- Conditions d'organisation</u>	51
<u>A. L'organisateur et ses engagements</u>	51
<u>a) Mises à disposition</u>	
<u>b) Récompenses</u>	
<u>c) Assurances et responsabilité</u>	
<u>B. Organisation des épreuves</u>	53
<u>Annexes</u>	54

I- Présentation générale des Rencontres Cheval et Diversité

Présentation des épreuves

Les Rencontres Cheval et Diversité prévoient une pratique de l'équitation dans le cadre d'une réglementation spécialement adaptée aux personnes en situation de tout type de handicap, dans le respect du pratiquant et de la pratique de l'équitation. Il s'agit de rencontres amicales à caractère ludique et sportif en gardant prioritaire l'aspect **participatif**.

Les Rencontres Cheval et Diversité, si elles restent sous le signe de la cordialité, s'organisent en séries, qui sont des groupes de niveau s'articulant autour de différentes disciplines, et suivent une logique de progression. Ces séries vont du niveau 3 (plus facile) au niveau 1 (plus difficile), et se rapprochent de l'organisation des épreuves d'équitation Sport Adapté. Les Rencontres Cheval et Diversité sont ouvertes et adaptées à tout handicap. Chaque participant est récompensé.

La 3^e série est la plus simple, la 1^e série la plus complexe tant du point de vue :

- des capacités techniques équestres
- des capacités intellectuelles
- des capacités à gérer une situation compétitive.

3^e série

La Maniabilité (Mania 3) - Guidée

Le cavalier effectue un enchaînement de différents dispositifs avec une aide à pied. Il dirige et contrôle l'allure de sa monture autant que possible, et réalise les contrats proposés. Un petit saut en fin du parcours d'« embûches » prépare à la 2^e série. La logique de la discipline (toutes séries confondues) est, s'il y a faute, de réparer son erreur : on repasse derrière le plot manqué sur le slalom par exemple, on ne reprend pas l'ensemble du dispositif. A noter que le cavalier bénéficie de 3 essais pour réussir un atelier. S'il échoue au bout de 3 essais, il passe à l'atelier suivant.

Le CSO (Concours de Saut d'Obstacles)

La 3^e série en CSO s'adresse à un public qui se prépare au CSO des séries supérieures : le parcours de barres au sol, agrémenté de portes de plots, est le même qu'en 2^e série et aide les cavaliers à anticiper sur les difficultés de tracé et de mémorisation que comportent les séries supérieures.

Un parcours est constitué de plusieurs obstacles numérotés qu'il faut franchir dans l'ordre et sans interruption. Seul le dernier obstacle, à choix multiples, permet au cavalier de sauter une barre de cote raisonnable (choix entre barre au sol, 20cm ou 30cm).

Le Dressage

La 3^e série en dressage évalue l'efficacité et le fonctionnement du cavalier, ainsi que l'élégance et l'harmonie du couple cavalier/cheval. L'espace est aménagé au sol afin de faciliter la mémorisation et l'orientation du cavalier.

L'Attelage

La 3^e série en attelage s'adresse à un public qui découvre la discipline et souhaite se préparer à l'attelage des séries supérieures. Le parcours est constitué de portes numérotées qu'il faut franchir dans l'ordre. Des tests d'adresse ponctuent ce parcours et doivent être effectués par le groom en étroite collaboration avec le meneur. L'épreuve d'attelage peut s'effectuer à un poney ou un cheval avec des voitures à 2 ou 4 roues (freins conseillés). En série 3, le parcours peut être effectué aux longues-rênes (dans ce cas, les tests d'adresse doivent être supprimés). Allure imposée suivant la division. Chaque faute d'allure sera sanctionnée. Les meneurs doivent être accompagnés obligatoirement sur leurs voitures par un coéquipier, meneur confirmé (de préférence l'encadrant d'équitation en 3^e série).

Dans chaque série, des éléments de sécurité pourront être mis en place (ex : double-guide, ceinture, etc.)

2^e série

La Maniabilité (Mania 2) – En autonomie

Le cavalier effectue un parcours de maniabilité en autonomie qui souligne, avec des dispositifs requérant d'autres habiletés qu'en 3^e série, sa capacité à diriger et maîtriser sa monture tout en accomplissant diverses tâches motrices. Ici aussi, s'il y a faute, on répare son erreur : on repasse derrière le plot manqué sur le slalom par exemple, on ne reprend pas l'ensemble du dispositif. Le cavalier bénéficie de 3 essais pour réussir un atelier. S'il échoue au bout de 3 essais, il passe à l'atelier suivant.

Le CSO (Concours de Saut d'Obstacles)

Son but est de mettre en évidence les qualités de maniabilité et de saut du cheval, le tact et la maîtrise de soi chez le cavalier, l'harmonie du couple cavalier / cheval dans l'abord et le franchissement des obstacles. Les obstacles sont mobiles et se démolissent lorsque le cheval ne les franchit pas correctement. Un parcours est constitué de plusieurs obstacles numérotés qu'il faut franchir dans l'ordre et sans interruption.

Le Dressage

La 2^e série en dressage a pour but de mettre en évidence les qualités d'obéissance et de fonctionnement du cheval, mais surtout l'efficacité et le tact du cavalier ainsi que l'élégance et l'harmonie du couple cavalier/cheval. Le cavalier doit être capable de réaliser un parcours simple non matérialisé. Début de représentation et de mémorisation du parcours, la reprise pouvant être lue. La carrière est d'une dimension de 20x40 mètres.

Le Spectacle

Il s'agit ici de montrer la coordination et l'esprit d'équipe dans une présentation d'un spectacle équestre. Le type de présentation est libre et la place de la créativité et de l'esthétique est importante. Les cavaliers sont ici récompensés en présentant un travail qui a été préparé en amont et qui met en valeur l'autonomie du groupe. Des spectacles mettant en scène du travail à pied ou de l'attelage sont admis.

L'Attelage

La 2^e série en attelage a pour but de mettre en évidence les qualités de maniabilité du meneur, de fluidité dans l'allure du cheval ainsi que dans la trajectoire suivie.

Un parcours est constitué de portes numérotées qu'il faut franchir dans l'ordre et sans interruption.

Les portes sont constituées d'éléments renversables (cônes). Allure imposée. Un premier tour au pas peut-être effectué. Chaque faute d'allure ou de déplacement d'éléments dit « renversables » sera sanctionnée.

Les meneurs doivent être accompagnés obligatoirement sur leurs voitures par un coéquipier, meneur confirmé (de préférence l'encadrant d'équitation en 3^e série).

Dans chaque série, des éléments de sécurité pourront être mis en place (ex : double-guide, ceinture, etc.)

1^e série

Le CSO (Concours de Saut d'Obstacles)

Les objectifs sont les mêmes qu'en 2^e série, avec des cotes surélevées, évaluant donc plus sérieusement le fonctionnement du cavalier ainsi que la gestion du train et des allures, et avec 3 obstacles supplémentaires, impliquant donc une mémorisation plus importante.

La Maniabilité (Mania 1) – En autonomie et avec style

Le cavalier effectue un parcours de maniabilité en autonomie qui souligne sa capacité à diriger et maîtriser sa monture tout en accomplissant diverses tâches motrices. Le parcours de la série 1 est plus complexe, notamment en ce qui concerne la mémorisation du tracé, et offre plus d'options sur ses dispositifs. Le style du cavalier sera pris en compte dans la notation.

Ici aussi, s'il y a faute, on répare son erreur : on repasse derrière le plot manqué sur le slalom par exemple, on ne reprend pas l'ensemble du dispositif. Le cavalier bénéficie de 3 essais pour réussir un atelier. S'il échoue au bout de 3 essais, il passe à l'atelier suivant.

L'Attelage

La 1^e série en attelage propose au meneur un parcours de maniabilité combiné de type « Club ». Il a pour but de mettre en évidence les qualités de maniabilité du meneur, de fluidité dans l'allure du cheval ainsi que dans la trajectoire suivie. Un parcours est constitué de portes numérotées qu'il faut franchir dans l'ordre et sans interruption. Les portes sont constituées d'éléments renversables (cônes). Allure libre.

Chaque faute de déplacement d'éléments dit « renversables » sera sanctionnée. Les meneurs doivent être accompagnés obligatoirement sur leurs voitures par un coéquipier, meneur confirmé (de préférence l'encadrant d'équitation en 3^e série).

Dans chaque série, des éléments de sécurité pourront être mis en place (ex : double-guide, ceinture, etc.)

II- Catégories et critères de qualification

A. Les catégories

Les Rencontres Cheval et Diversité ne sont pas catégorisées par âge ni par sexe : hommes et femmes concourent ensemble, ainsi que jeunes et moins jeunes.

B. Critères de qualification des cavaliers dans une série et une discipline

Trois critères doivent être pris en compte pour orienter un cavalier dans une série donnée :

a) Ses capacités techniques en équitation

Maîtrise des allures (s'équilibre au pas, trot, galop), efficacité dans le contrôle de son cheval (avancer, tourner), utilisation de ses aides (mains, jambes, poids du corps ...)

b) Ses capacités intellectuelles

Compréhension des consignes, orientation dans l'espace, mémorisation des enchaînements du Spectacle ou du parcours de CSO.

c) Ses capacités émotionnelles et relationnelles

Maîtrise de la peur, dépassement de soi, auto-contrôle, acceptation du rôle de l'entraîneur, acceptation de la notion de compétition, intégration dans l'équipe de Spectacle...

C'est pourquoi la participation d'un cavalier aux épreuves d'une série donnée se justifie :

- pour certains comme une étape transitoire correspondant à un niveau de capacité à un moment donné, le but étant la progression, le passage dans la série supérieure implicitement compris dans les objectifs futurs
- pour d'autres la participation à la série est une finalité et correspond au meilleur niveau qu'il soit possible d'atteindre pour le cavalier. Il s'agit du seuil maximal de compétences.

C. Référentiel des capacités requises pour chaque série

3^e série

- Le cavalier doit être capable de s'équilibrer et contrôler son cheval à l'allure du pas en étant autonome ;
- Le cavalier doit être capable de comprendre des consignes simples ;
- Le cavalier doit être capable de s'orienter sur un parcours entièrement matérialisé par des repérages au sol. (Prémises de représentation et mémorisation du parcours, intervention physique autorisée).
- Afin que le cavalier ne soit pas en situation d'échec, son moniteur pourra éventuellement intervenir physiquement en cas de difficulté, cette intervention sera alors "pénalisée" dans la notation, sauf en Mania 3 où l'épreuve est dite guidée donc l'intervention de l'enseignant ne sera pas pénalisée.
- Le cavalier doit être capable d'accepter les règles et les enjeux d'une situation de compétition.

2^e série (idem que 3^e série avec en plus)

- Le cavalier doit être capable de s'équilibrer, de contrôler son cheval au trot et de franchir de tous petits obstacles (50 cm, 40 cm maxi pour les poneys B et C) toujours à partir de l'allure du trot ;
- Le cavalier doit être capable de réaliser un parcours simple non matérialisé.
- Début de représentation et mémorisation du parcours, la reprise de Spectacle pouvant être lue.

1^e série (idem que 2^e série avec en plus)

- Le cavalier doit être capable de s'équilibrer et de contrôler son cheval au galop ;

Comité Régional d'Équitation de Nouvelle-Aquitaine - Maison des sports 2 avenue de l'université 33400 TALENCE

nouvelle-aquitaine@ffe.com - 07.88.45.11.08

Site internet : <https://nouvelleaquitaine.ffe.com/cheval-et-diversite/les-rencontres-cheval-et-diversite>

- Le cavalier doit être capable de réaliser un parcours de 8 obstacles de 70 cm en maîtrisant l'allure du cheval (au trot et au galop).

III- Modalités pratiques

A. Conditions d'inscription

a) Chaque cavalier souhaitant s'inscrire à une Rencontre Cheval et Diversité doit être obligatoirement titulaire d'une licence FFSA ou FFE.

A noter : Les centres équestres qui inscrivent leurs cavaliers peuvent prendre une carte vacances, désormais appelée « licence verte », délivrée par la Fédération Française d'Équitation. Celle-ci a une durée de validité de 1 mois et coûte 10€. Elle est renouvelable autant de fois que nécessaire.

b) Les formulaires d'inscription du cavalier ou de l'équipe doivent parvenir au club organisateur 10 jours avant la date de la Rencontre. Ils seront disponibles sur le site du Comité Régional d'Équitation Poitou-Charentes, rubrique « Cheval et Diversité », Les rencontres. Il est souhaité que les clubs où montent régulièrement les cavaliers assurent l'interface entre les cavaliers et instituts d'une part, et les organisateurs d'autre part. Ils enverront donc eux-mêmes les formulaires d'inscription de leurs cavaliers, en temps et en heure et après avoir récolté les informations nécessaires.

c) Une participation fixe de 5€ est demandée à chaque cavalier pour une journée de Rencontre Cheval et Diversité, à verser à l'organisateur. Le cavalier peut participer au maximum 2 fois sur l'ensemble des épreuves de la journée, toutes disciplines et toutes séries confondues.

B. Tenues et équipements

En 3^e série

- Une tenue adaptée à la pratique de l'équitation est demandée ;
- Une **bombe d'un modèle homologué**, (protection céphalique) **avec attache trois points** et dont la taille est adaptée au cavalier est obligatoire ;
- Des gants (pas trop épais) peuvent être appréciés par le cavalier lorsqu'il a la peau des mains sensible ou lorsqu'il fait froid.

En 1^e et 2^e séries

CSO (1 & 2)

- Tenue adaptée à la pratique de l'équitation ;
- **Bombe avec attache 3 points**, homologuée à la norme CE, adaptée au cavalier
- Gants facultatifs mais parfois conseillés

***Dressage***

- Tenue adaptée à la pratique de l'équitation ;
- **Bombe avec attache 3 points**, homologuée à la norme CE, adaptée au cavalier
- Gants facultatifs mais parfois conseillés

Spectacle

- Tenue libre, l'effet esthétique et en corrélation avec la présentation est appréciée.
- **Bombe avec attache 3 points**, homologuée à la norme CE, adaptée au cavalier
- Pour l'Attelage si attelage il y a dans le cadre d'une présentation Spectacle, le casque est obligatoire pour le meneur et son coéquipier ainsi que les gants.

Attelage

- Le meneur et le coéquipier doivent être munis d'un casque;
- **Bombe avec attache 3 points**, homologuée à la norme CE, adaptée
- Le meneur doit être muni de gants

C. Chevaux

L'organisateur d'une Rencontre Cheval et Diversité mettra à disposition des participants sa propre cavalerie reconnue comme adaptée.

IV- Contenu des épreuves en 3^e série

A. Maniabilité

Il s'agit d'une épreuve de maniabilité qui se déroule dans un manège de 40 x 20 mètres (30 x 15 m toléré) ou une carrière fermée. Elle est réalisée au pas, et guidée par un aide à pied. L'intervention physique de l'entraîneur n'est donc pas sanctionnée s'il intervient exclusivement sur le contrôle de la vitesse et de la direction de la monture. Les exercices proposés doivent être réalisés en autonomie par le cavalier, il a 3 essais pour réaliser le contrat. Si celui-ci n'est pas rempli, le cavalier passe à l'exercice suivant. Elle a pour but d'apprécier le cavalier :

- dans son aisance à cheval
- dans sa disponibilité à cheval et sa capacité à effectuer les exercices en selle.

En cela, elle constitue une excellente introduction à l'autonomie à cheval au pas.

Le jugement s'effectue par la notation par deux juges (si possible) :

- de chaque obstacle (note de 0 à 10) selon la palette de notation ci-dessous :

**10 : excellent / 9 : très bien / 8 : bien / 7 : assez bien / 6 : satisfaisant / 5 : passable /
4 : insuffisant / 3 : assez mal / 2 : mal / 1 : très mal / 0 : non effectué**

(Il est demandé aux jurys d'utiliser l'ensemble de l'éventail des notes, afin d'avoir un effet discriminant, pour pouvoir classer les différents concurrents)

Des points de bonification (+ 2 points) valoriseront le comportement du cavalier vis-à-vis de sa monture.

Le cavalier a 3 chances pour réaliser l'exercice. Si celui-ci n'est pas réalisé, le cavalier passe à l'exercice suivant.

Le non franchissement du PO est sanctionné par -2 points de pénalité.

Des points de bonification (+ 2 points) valoriseront le comportement du cavalier vis-à-vis de sa monture.

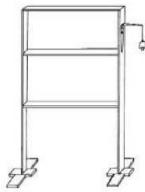
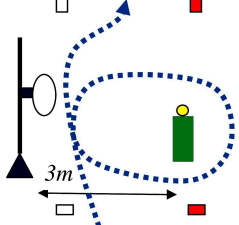
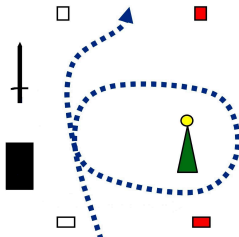
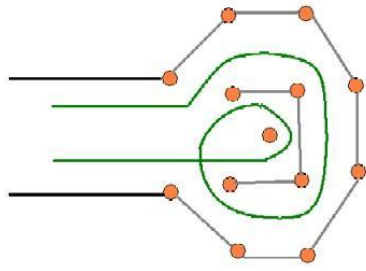
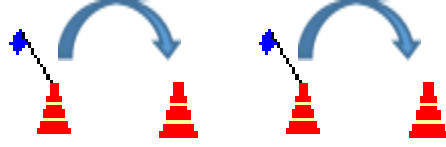

Exercices de la Mania 3^e Série

L'organisateur doit en choisir 6 parmi ces 8, et constituer son parcours.

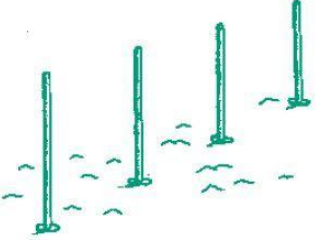

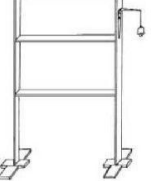
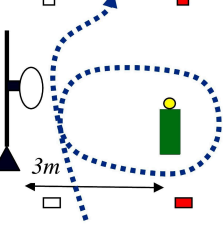
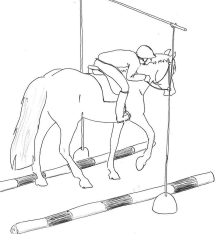
L'atelier n°1-8 est au choix de l'organisateur : la Cloche **OU** la Cible

Le parcours doit être monté de manière à ce que la partie, allant de l'obstacle n°5 au n°7, permette le galop.

Le dispositif de la branche basse devient un PO (Passage Obligatoire) qui est placé sur le parcours au choix de l'organisateur.

<p>1</p>		<p>La cloche</p>
<p>Ou 1</p>		<p>La cible</p>
<p>2</p>		<p>L'épée</p>
<p>3</p>		<p>Le tournicoton</p>
<p>4</p>		<p>Les drapeaux</p>
<p>5</p>		<p>La chicane</p>



6		Le slalom
7		La locomotive
8		La cloche
Ou 8		La cible
PO		<p>La branche basse La branche basse est placée sur le parcours au choix de l'organisateur</p>

Protocole de jugement Mania 3 (guidée)

Cavalièr	Nom d'équie	Etablissement
Nom :		
Prénom :		

Obstacle	Mouvement	Idées Directrices	Points
1 La Cloche ou la Cible	Prendre les rênes dans une main et faire sonner la cloche / ou envoyer la balle dans la cible	- Annoncer le début du parcours	
2 L'Épée	Prendre les rênes dans une main et faire tomber la balle à l'aide de l'épée	- Le cavalier contrôle la direction de son cheval - Le cavalier effectue un mouvement d'épée bref et précis	
3 Le Tournicoton	Effectuer une spirale en commençant par le grand tour suivi du petit.	- Le cavalier contrôle la direction de son cheval - Respect du mouvement en avant	
4 Les drapeaux	Prendre un drapeau dans un plot et le déposer dans le plot suivant	- Le cavalier reste en équilibre quand il attrape le drapeau et quand il le dépose - Le cheval suit un tracé fluide	
5 La Chicane	Passage du dispositif sans renverser les barres formant le couloir	- Le cavalier contrôle la direction de son cheval - Le cheval franchit ou passe dans le dispositif sans hésitation et sans marquer de temps d'arrêt - Respect du mouvement en avant	
6 Le Slalom	Contourner les plots alternativement à droite puis à gauche	- Le cavalier contrôle la direction de son cheval - Respect du mouvement en avant	
7 La Locomotive	Passer entre les 2 plots, puis franchir un petit obstacle au choix de 10cm/15cm/20cm (passage au petit trot recommandé) chacun choisit la hauteur qui lui convient.	- Le cheval enjambe sans hésitation - Le cavalier est actif dans ses jambes et accompagne bien la foulée au-dessus de l'obstacle	
8 La Cloche ou la Cible	Prendre les rênes dans une main et faire sonner la cloche / ou envoyer la balle dans la cible	- Valider la fin du parcours	

Total 1 : Points sur 80

Bonus pour comportement : le cavalier parle à son cheval, le caresse : +2 points

Pénalités pour erreur de parcours -2 points

Pénalité pour non franchissement du PO – 2 points

Dépassement du temps accordé (5 minutes) : (toutes les 30 sec de dépassement) -2 points

Total 2 : Bonus et pénalités

Total général : Total 1 - Total 2

B. CSO

La 3^e série en CSO est une épreuve de maniabilité sur le parcours de la 2^e série, barres au sol. Elle permet de préparer les cavaliers à enchaîner un parcours en suivant un tracé précis, au trot et/ou au galop. Quand les cavaliers sont à l'aise sur le parcours de barres au sol, ils peuvent passer à la 2^e série où ils doivent en plus encaisser de petits sauts.

Les parcours et protocoles sont ceux de la 2^e série (le juge doit cocher la Série) : cf pages 21 et 22.

C. Dressage

L'épreuve de dressage en 3^e série consiste à dérouler une reprise dans un manège de préférence (ou une carrière fermée) aux dimensions maximales de 40x20m et minimales de 30x15m.

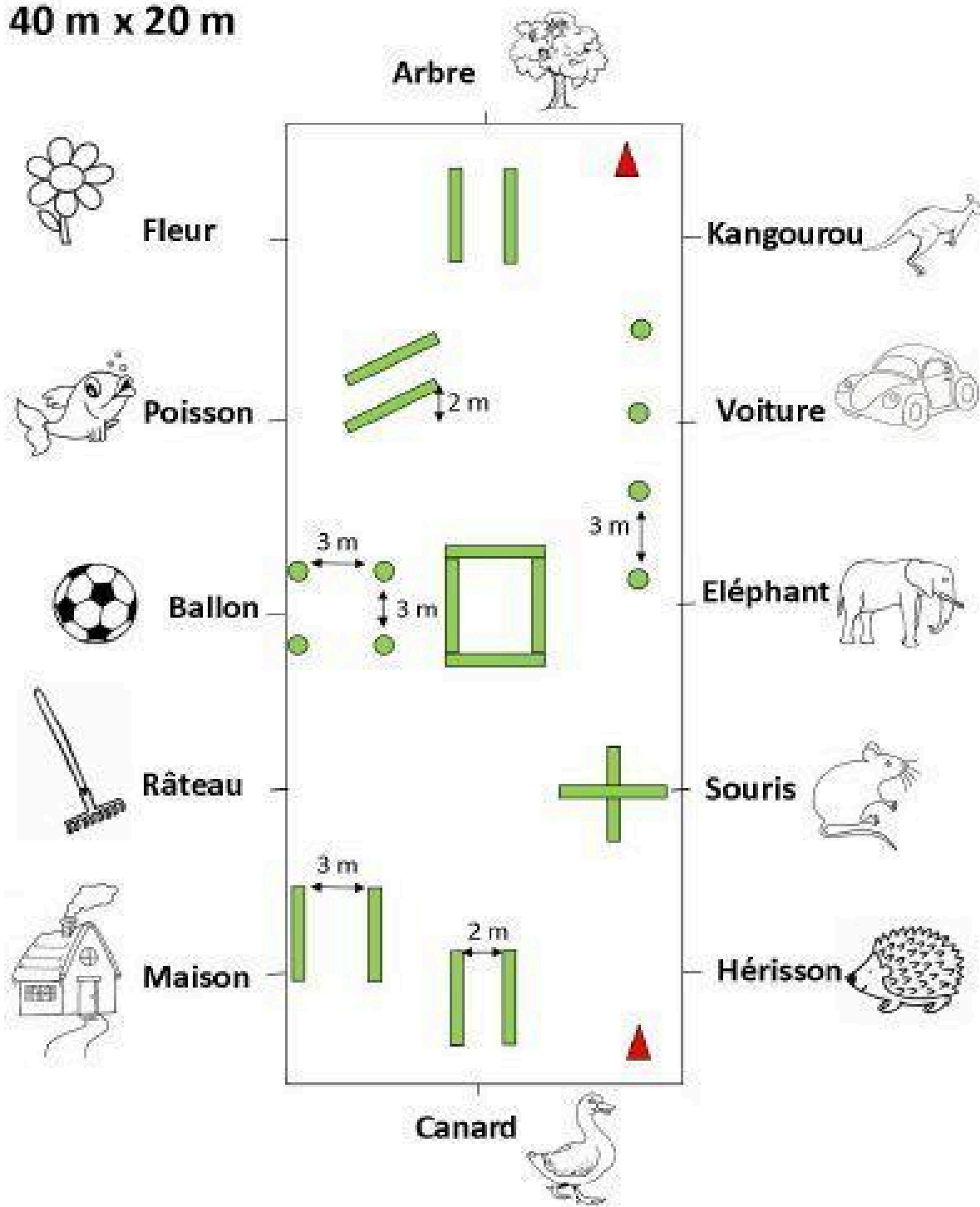
Le manège est complètement aménagé par du matériel au sol, facilitant le repérage dans l'espace des cavaliers (matérialisation).

La reprise est notée figure après figure par un juge et par des notes d'ensemble. Les notes vont de 0 à 10. Chaque erreur de parcours est sanctionnée par -2 points de pénalité ainsi que chaque intervention physique de l'entraîneur sur le cheval ou le cavalier.

DRESSAGE 3^e série

Dressage DIII

40 m x 20 m



Protocole de jugement Dressage 3^e série

Nom :		Cheval :	N° :	
Prénom :		Association :		
Figure	Mouvement	Idées directrices	Coefficient	Points
	Entrer dans le manège au pas, venir jusqu'en C - S'arrêter face au jury et saluer	Peuvent être amenés en main jusqu'en C L'évaluation commence après le salut		
1	De C, marcher au pas jusqu'en S Cercle à gauche autour de la croix	- Qualité du tracé - Utilise une rêne directe - Maintient l'impulsion	1	
2	Entre E et K, faire une serpentine autour de 4 chandeliers (ou plots)	- Qualité du tracé de la serpentine - Utilise une rêne directe	1	
3	Continuer sur la piste au pas jusqu'en A en passant derrière le plot	- Marche activement - Fait le coin	1	
4	En A tourner à gauche, passer entre les deux barres au sol	- Tourne à la lettre - Marche droit	1	
5	En X arrêt dans le carré, immobilité 3 secondes	- Arrêt les 4 pieds du cheval dans le carré - Conserve l'immobilité	1	
6	Marcher au pas vers C, passer entre les deux barres au sol	- Energie du départ - Marche droit - Passe entre les deux barres	1	
7	Entre C et M, allonger le pas ou prendre le trot jusqu'en B En B ralentir le pas ou passer au pas	- Energie du départ - Marche droit - Maintient l'impulsion - Correction de l'attitude dans la transition	1	
8	En P tourner à droite, passer entre les 2 barres au sol vers K	- Utilise une rêne directe - Va bien jusqu'à la piste - Maintient l'impulsion	1	
9	Continuer sur la piste au pas jusqu'en A en passant derrière le plot	- Marche activement - Fait le coin	1	
10	Tourner à gauche et passer entre deux barres au sol	- Va bien jusqu'à la lettre - Rêne directe - Passe entre les deux barres	1	
11	En X arrêt dans le carré, immobilité, salut	- Arrêt des 4 pieds du cheval dans le carré - Conserve l'immobilité - Réussit le salut	1	
Notes d'ensemble				
- Attitude générale du cavalier (position, emplacement du bassin, tenue du dos et du rein, position des jambes)			2	
- Emploi des aides (orientation du geste, accord des aides et à propos, dosage et régulations)			2	
- Niveau d'autonomie (capacité à effectuer sa reprise sans intervention verbale et physique de l'entraîneur)			2	
<i>Il est demandé aux juges d'utiliser l'ensemble de l'éventail des notes</i>			Total points	
			Total pénalités	
Total général (/160)	

D. Attelage

L'épreuve d'attelage en 3^e série consiste à effectuer, au pas, un parcours de Maniabilité composé de 12 portes numérotées matérialisées par des cônes et qu'il faut franchir dans l'ordre.

Des tests d'adresse ponctuent ce parcours et doivent être effectués par le groom. Pour permettre au groom d'accomplir avec succès ces tests le meneur doit travailler sa trajectoire.

Ce parcours s'effectue sur un terrain clos. La ligne de départ et d'arrivée sont matérialisées par deux fanions.

L'Attelage Série 3 permet de préparer les meneurs à enchaîner un parcours en suivant un tracé précis en tenant compte de la largeur de leur voiture. Quand les meneurs sont à l'aise sur le parcours au pas, ils peuvent passer à la 2^e série.

Le groom effectuant les tests d'adresse durant le tour sera la personne s'élançant, en tant que meneur, au tour suivant. Ainsi le groom effectue une fois le parcours avant d'être lui-même meneur et lui permet de mieux mémoriser son parcours.

Largeur des portes : empattement de la voiture + 30cm à + 50cm

En série 3, l'épreuve d'attelage peut s'effectuer aux longues-rênes (dans ce cas, les tests d'adresse doivent être supprimés).

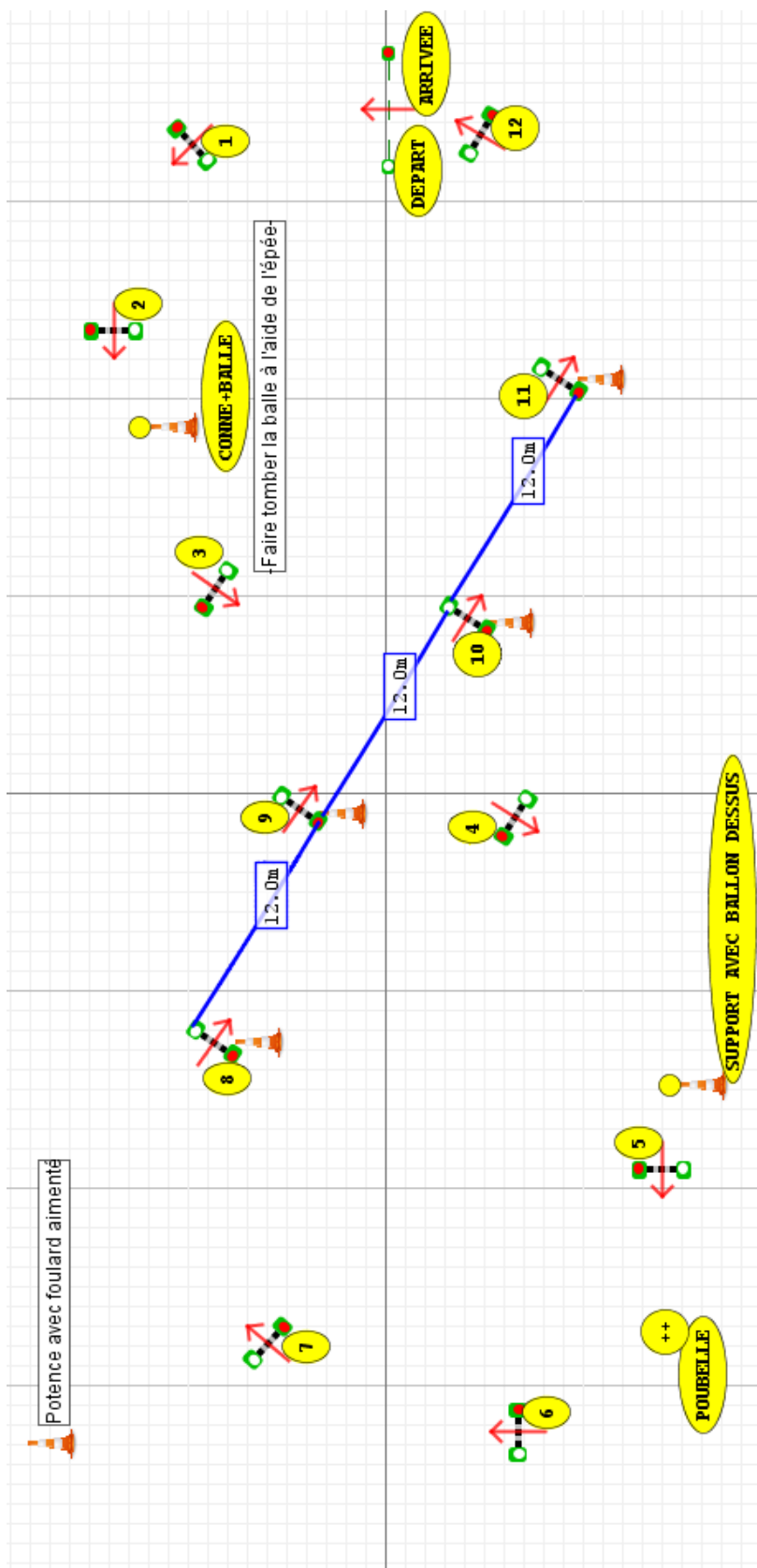
- Les notes vont de 0 à 10 selon la palette de notation ci-dessous :

10 : excellent / 9 : très bien / 8 : bien / 7 : assez bien / 6 : satisfaisant / 5 : passable /

4 : insuffisant / 3 : assez mal / 2 : mal / 1 : très mal / 0 : non effectué

(Il est demandé aux jurys d'utiliser l'ensemble de l'éventail des notes, afin d'avoir un effet discriminant, pour pouvoir classer les différents concurrents)

ATTELAGE 3^e série



Protocole d'Attelage

<i>Rencontres Cheval et Diversité – Attelage – 3^e série</i>									
Meneur			Etablissement						
Groom :									
Pénalités aux obstacles - Test d'adresse non-effectué : - 5 points - 1 ^{ère} erreur de parcours (modifiée): - 5 points - 2 ^{ème} erreur de parcours (modifiée): - 10 points									
1	2	Test n°1	3	4	Test n°2	5	6	7	Total 1 (pénalités aux obstacles)
8	Foulard 1	9	Foulard 2	10	Foulard 3	11	Foulard 4	12	

Notation du style du meneur (entre 0 et 10)

1. Qualité du menage	
2. Sens du train et maîtrise de la vitesse (le meneur motive son cheval, stabilité du pas)	
3. Qualité du tracé (précision et anticipation)	
4. Qualité du fonctionnement sur les portes (autonomie du meneur / consignes verbales éventuelles)	
Total 2 sur un maximum de 40	
Notation finale = total 2 – total 1 sur un maximum de 40	

E. Voltige

Protocole de Voltige

Rencontres Cheval et Diversité – Voltige – 3^e série

JUGE:

Date :
Concours :
Cheval :

INSTITUT :
Nom/ Prénom :

PROGRAMME	EXERCICES /10	COMMENTAIRES
CHEVAL A L'ARRET		
Touché parties du corps : oreilles, épaules, croupe (poitrail facultatif)		
S'allonger sur le dos		
Passé une jambe par-dessus l'encolure		
CHEVAL AU PAS		
Touché parties du corps (oreilles, épaules, croupe)		
A genoux		
CHEVAL AU TROT		
Assis		
TOTAL	/60	
TOTAL DU TEST	/10	

V- Contenu des épreuves de 2^e série

A. Maniabilité

Il s'agit d'une épreuve de maniabilité, en autonomie, qui se déroule dans un manège de 40 x 20 mètres (30 x 15 m toléré) ou une carrière fermée. Elle est réalisée à allure libre, à l'appréciation de l'enseignant accompagnateur. Elle a pour but d'apprécier l'efficacité du cavalier :

- dans la conduite du cheval
- dans sa capacité à faire avancer son cheval et à le conserver dans le mouvement en avant.

En cela, elle constitue une excellente préparation pour l'apprentissage ultérieur du saut d'obstacles. Le jugement s'effectue par la notation par deux juges (si possible) :

- de chaque obstacle (note de 0 à 10) selon la palette de notation ci-dessous :

**10 : excellent / 9 : très bien / 8 : bien / 7 : assez bien / 6 : satisfaisant / 5 : passable /
4 : insuffisant / 3 : assez mal / 2 : mal / 1 : très mal / 0 : non effectué**

(Il est demandé aux jurys d'utiliser l'ensemble de l'éventail des notes, afin d'avoir un effet discriminant, pour pouvoir classer les différents concurrents)

Des points de bonification (+ 2 points) valoriseront le comportement du cavalier vis-à-vis de sa monture. L'erreur de parcours ou l'intervention physique de l'entraîneur est à chaque fois sanctionnée par -2 points de pénalité. Le cavalier a 3 chances pour réaliser l'exercice. Si celui-ci n'est pas réalisé, le cavalier passe à l'exercice suivant.

Le non franchissement du PO est sanctionné par -2 points de pénalité.

Exercices de la Mania 2

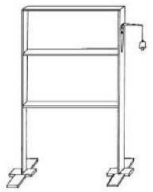
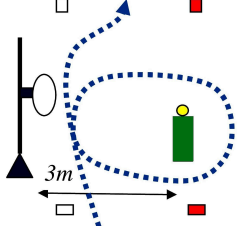
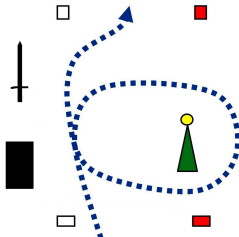
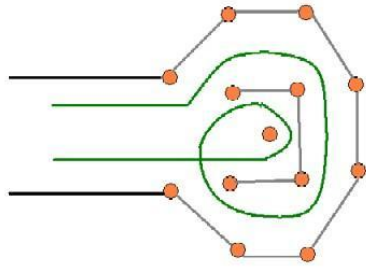
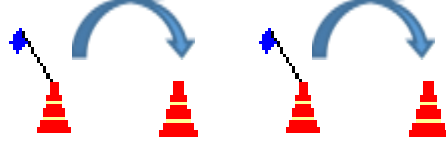
8 ateliers dans l'ordre défini ci-dessous

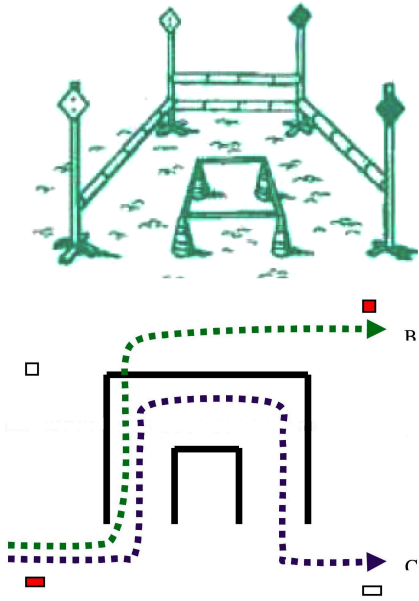
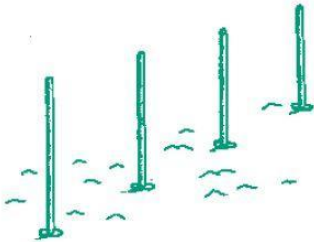

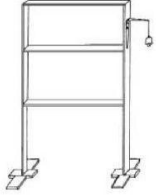
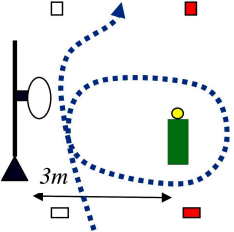
Seul l'atelier n°1-8 est au choix de l'organisateur : la Cloche **OU** la Cible

L'obstacle n°5 offre 2 options, le passage de la chicane ou un petit saut. Le choix de l'option est laissé à l'appréciation du cavalier en concertation avec son moniteur-accompagnateur.

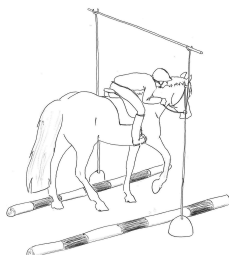
Le parcours doit être monté de manière à ce que la partie, allant de l'obstacle n°5 au n°7, permette le galop.

Le dispositif de la branche basse devient un PO (Passage Obligatoire) qui est placé sur le parcours au choix de l'organisateur.

<p>1</p>		<p>La cloche</p>
<p>Ou 1</p>		<p>La cible</p>
<p>2</p>		<p>L'épée</p>
<p>3</p>		<p>Le tournicoton</p>
<p>4</p>		<p>Les drapeaux</p>

5		La chicane
6		Le slalom
7		La locomotive
8		La cloche
8	<p>Ou</p> 	La cible

PO



La branche basse
La branche basse est
placée sur le parcours
au choix de
l'organisateur

Protocole de jugement Mania 2 (autonome)

Cavalièr	Nom d'équie	Etablissement
Nom :		
Prénom :		

Obstacle	Mouvement	Idées Directrices	Points
1 La Cloche ou la Cible	Prendre les rênes dans une main et faire sonner la cloche / ou envoyer la balle dans la cible	- Annoncer le début du parcours	
2 L'Épée	Prendre les rênes dans une main et faire tomber la balle à l'aide de l'épée	- Le cavalier contrôle la direction de son cheval - Le cavalier effectue un mouvement d'épée bref et précis	
3 Le Tournicoton	Effectuer une spirale en commençant par le grand tour suivi du petit.	- Le cavalier contrôle la direction de son cheval - Respect du mouvement en avant	
4 Les drapeaux	Prendre un drapeau dans un plot et le déposer dans le plot suivant	- Le cavalier reste en équilibre quand il attrape le drapeau et quand il le dépose - Le cheval suit un tracé fluide	
5 La Chicane	Franchissement ou passage du dispositif par l'une des deux options proposées	- Le cavalier contrôle la direction de son cheval - Le cheval franchit ou passe dans le dispositif sans hésitation et sans marquer de temps d'arrêt - Respect du mouvement en avant	
6 Le Slalom	Contourner les plots alternativement à droite puis à gauche	- Le cavalier contrôle la direction de son cheval - Respect du mouvement en avant	
7 La Locomotive	Passer entre les 2 plots, puis franchir un petit obstacle au choix de 10cm/15cm/20cm (passage au petit trot recommandé) chacun choisit la hauteur qui lui convient.	- Le cheval enjambe sans hésitation - Le cavalier est actif dans ses jambes et accompagne bien la foulée au-dessus de l'obstacle	
8 La Cloche ou la Cible	Prendre les rênes dans une main et faire sonner la cloche / ou envoyer la balle dans la cible	- Valider la fin du parcours	

Total 1 : Points sur 80

Bonus pour comportement : le cavalier parle à son cheval, le caresse : +2 points

Pénalités pour erreur de parcours -2 points

Pénalité pour intervention physique de l'entraîneur -2 points

Pénalité pour non franchissement du PO – 2 points

Dépassement du temps accordé (5 minutes) : (toutes les 30 sec de dépassement) -2 points

Total 2 : Bonus et pénalités

Total général : Total 1 - Total 2

B. CSO

L'épreuve de saut d'obstacles en 2^e série a pour but d'initier les cavaliers à cette discipline.

Il s'agit d'un parcours de 5 petits obstacles (40 cm maximum) dont le tracé ne doit pas être changé. Pour les participants à poney B ou C, les cotes sont revues à la baisse (30 cm maxi).

Celui-ci sera réalisé au trot, cependant il sera autorisé que le cheval prend le galop à l'abord de l'obstacle.

Le jugement se fera sur les critères suivants :

- les fautes aux obstacles
- la notation du style des cavaliers.

a) Définition des fautes

- **Obstacle renversé** : un obstacle est considéré comme renversé lorsque par la faute du cheval ou du cavalier, l'un des éléments le composant ou sa totalité tombe, même si la partie tombante est arrêtée dans sa chute par un élément quelconque de l'obstacle. Cependant quand un obstacle en hauteur est composé de plusieurs éléments superposés et situés dans un même plan vertical, seule la chute de l'élément supérieur est pénalisée.
- **Désobéissance** : ce sont l'erreur de parcours rectifiée, le refus, le dérobé, la défense, la volte (entre deux obstacles, le cheval recoupant sa trace initiale).
- **L'erreur de parcours** : lorsque le cavalier oublie de franchir un des obstacles ou les enchaîne dans le mauvais ordre ou dans le mauvais sens.

b) Pénalités encourues lors des différentes fautes

Le barème utilisé est adapté du barème A des épreuves de CSO classiques, comptabilisé en points :

- obstacle renversé en sautant : 4 points
- 1^{ère} désobéissance : 4 points
- 2^{ème} désobéissance : 4 points
- 3^{ème} désobéissance (sur plusieurs obstacles) : 4 points
- 3^{ème} désobéissance, sur le même obstacle : éliminatoire
- 4^{ème} désobéissance, erreur de parcours : éliminatoire
- chute du concurrent ou du cheval, ou des deux : élimination

c) Les critères de jugement

Parallèlement aux fautes aux obstacles, le cavalier durant son parcours d'obstacles sera noté par le jury sur

- sa position,
- son fonctionnement sur les obstacles,
- son sens du train et sa maîtrise de la vitesse du cheval,
- la qualité de son tracé,
- la qualité de ses abords.

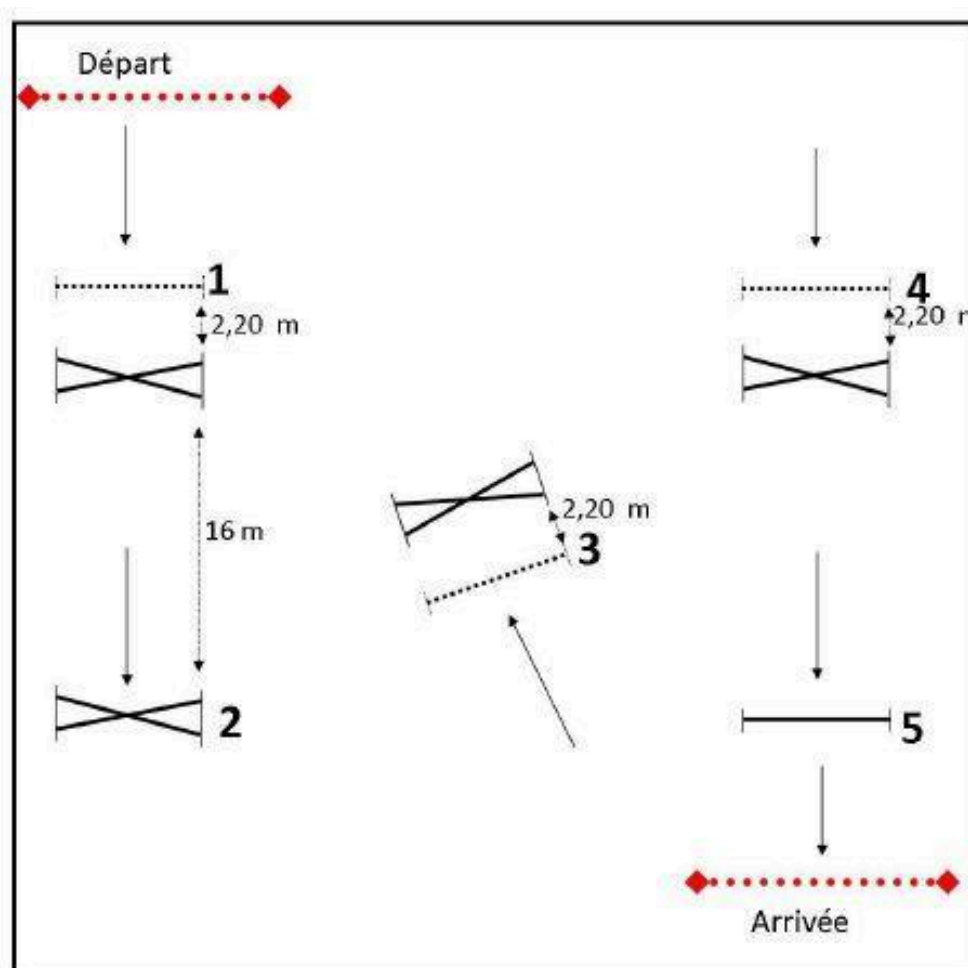
Chaque critère fait l'objet d'une note de 1 à 10.




Le résultat final est obtenu par addition des notes de style desquelles sont retranchés les points de pénalité aux obstacles. Le meilleur cavalier est celui qui a la note la plus élevée.

Il est conseillé de monter le parcours dans un manège (ou carrière) de dimensions minimum 40 m x 20 m.

En cas d'utilisation d'un grand manège, il est conseillé de le réduire aux dimensions ci-dessus car un trop grand espace peut augmenter les difficultés de conduite et de contrôle de la vitesse.

Plan type du Parcours CSO en 2^e série et 3^e série (barres au sol)



-  Barre au sol à 2,20 m de distance
-  Vertical de 50 cm
-  Croisillons : 2 barres en croix de 40 cm



RENCONTRES CHEVAL & DIVERSITÉ *RÈGLEMENT 2019*

Devant les obstacles 1, 3, 4, sont disposées des barres au sol à 2m20 de distance. Elles ont pour but de caler les chevaux dans leurs abords et initier cheval et cavalier à venir sauter **au trot**.

Pour les poneys B et C, les cotes seront revues à la baisse de 10 cm.

Protocole de CSO

<i>Rencontres Cheval et Diversité – CSO – 2^e et 3^e séries</i>					
Cavalier			Etablissement		
<p>Pénalités aux obstacles</p> <ul style="list-style-type: none"> - obstacle renversé : 4 points - 1^{ère} désobéissance : 4 points - 2^{ème} désobéissance : 6 points - 3^{ème} désobéissance (sur le parcours) 8 points - 3^{ème} désobéissance sur le même obstacle, 4^{ème} désobéissance sur le parcours, erreur de parcours: élimination - chute du concurrent, du cheval ou des 2 : élimination 					
<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; display: inline-block;"> <input type="checkbox"/> 3^e série ou <input type="checkbox"/> 2^e série </div>					
1	2	3	4	5	Total 1 (pénalités aux obstacles)

Notation du style du cavalier (entre 0 et 10)

1. Qualité de la position	
2. Qualité de l'équilibre	
3. Capacité à maîtriser la vitesse et l'allure du cheval	
4. Qualité du tracé (efficacité dans la conduite)	
5. Fonctionnement dans les sauts (avec son cheval, précède ou en retard)	
Total 2 sur un maximum de 50	
Notation finale = total 2 – total 1 sur un maximum de 50	

C. Dressage

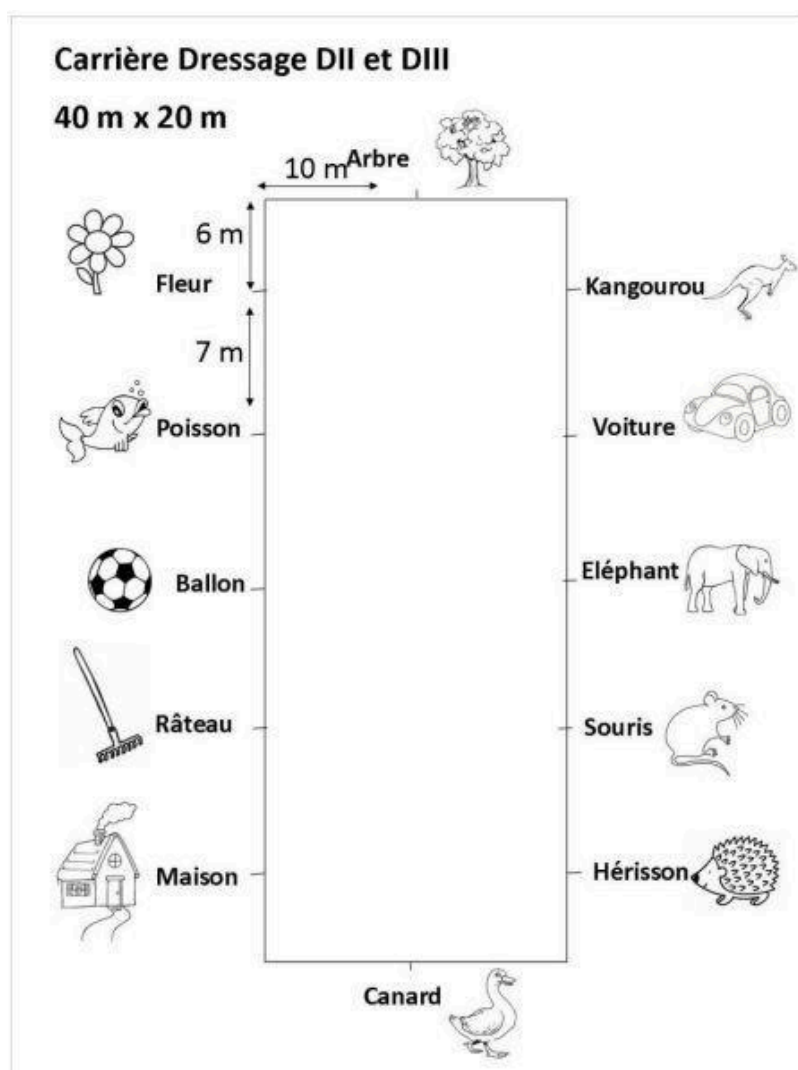
L'épreuve de dressage en 2^e série consiste à dérouler une reprise de dressage sur une carrière ou dans un manège de 40 x 20 mètres, balisée de lettres réglementaires. Celles-ci peuvent être adaptées en fonction du niveau du cavalier avec des dessins.

La reprise est notée, si possible, par deux juges figure par figure (coef 1) ainsi que par des notes d'ensemble (coef 2). Les notes vont de 0 à 10.

En outre :

- un couple cavalier / cheval sautant la lisse est sanctionné par 5 points de pénalité
- chaque erreur de parcours est sanctionnée par 2 points de pénalité

Il est demandé aux juges d'utiliser l'ensemble de l'éventail des notes, afin d'avoir un effet discriminant, pour pouvoir classer les différents concurrents. Le meilleur cavalier est celui qui a obtenu la meilleure note. En cas d'égalité la note de STYLE est prise en compte pour départager les concurrents.



Les pictogrammes sont téléchargeables sur le site de la FFSA – Espace club

Comité Régional d'Équitation de Nouvelle-Aquitaine - Maison des sports 2 avenue de l'université 33400 TALENCE
nouvelle-aquitaine@ffe.com - 07.88.45.11.08

Site internet : <https://nouvelleaquitaine.ffe.com/cheval-et-diversite/les-rencontres-cheval-et-diversite>

Protocole de jugement Dressage

2^e série

Nom :		Cheval :	N° :	
Prénom :		Association :		
Figure	Mouvement	Idées directrices	Coefficient	Points
1	A- Entrée au pas Marcher jusqu'en C- En C- Piste à main gauche jusqu'en V	- Double sur la ligne du milieu - Marche droit - Va bien jusqu'à la piste	1	
2	V Cercle de 10 m au pas	- Qualité du tracé - Respect de la dimension - Utilisation d'une rêne directe	1	
3	Marcher au pas jusqu'en K Entre K et F départ au trot enlevé	- Franchise du départ - Fait les coins - Conserve la piste	1	
4	P S Changer de main sur la diagonale au trot assis	- Part et arrive à la bonne lettre - Qualité du fonctionnement au trot assis	1	
5	Entre S et C- Reprendre le trot enlevé	- Qualité de la transition - Fait les coins	1	
6	R Cercle de 10 m au trot enlevé	- Qualité du tracé - Respect de la dimension - Utilisation d'une rêne directe	1	
7	R V Changer de main sur la diagonale au trot assis	- Part et arrive à la bonne lettre - Qualité du fonctionnement au trot assis	1	
8	Entre V et A passage au pas En A- Doubler En X- arrêt – immobilité – salut	- Qualité de la transition - Double sur la ligne du milieu - Marche droit - Arrêt droit en conservant l'immobilité	1	
Notes d'ensemble				
- Attitude générale du cavalier (position, emplacement du bassin, tenue du dos et du rein, position jambes, mains)			2	
- Assiette (décontraction, souplesse, fonctionnement, fixité, équilibre et liant)			2	
- Emploi des aides (orientation du geste, accord des aides et à propos, dosage et régulations)			2	
- Précision du tracé de la reprise			2	
<i>Il est demandé aux juges d'utiliser l'ensemble de l'éventail des notes</i>			Total points	
Pénalités diverses : erreur de parcours, sortie du rectangle,		- 2 points - 5 points	Total pénalités	
Total général (/160)	

D. Spectacle

Dans le cadre des Rencontres Cheval et Diversité, il est prévu une épreuve de « SPECTACLE ».

a) Conditions de participation

Cette épreuve de spectacle, non compétitive, et ne donnant pas lieu à un classement, se déroule individuellement ou par équipe.

Le nombre de cavaliers dans l'équipe n'est pas limité – dans la mesure cependant de la disponibilité des chevaux lors de la Rencontre.

b) Critères de présentation

Le programme de l'épreuve de Spectacle est libre. Les critères retenus pour présenter cette épreuve sont :

- une présentation de 8 min maximum
- une présentation en musique
- une présentation la plus créative possible

Cette prestation peut s'effectuer aussi bien à travers de la voltige, travail à pied, carrousel, attelage, etc...

c) Conditions de présentation

L'épreuve doit se dérouler dans des conditions optimales de sécurité.

Les participants amèneront sur le lieu de la Rencontre tout le matériel qui sera nécessaire au bon déroulement de leur Spectacle et prépareront leur cavalerie en amont.

Cette épreuve de Spectacle, impliquant une préparation en amont spécifique, peut permettre aux participants d'emmener leur cavalerie afin de présenter dans les meilleures conditions leur Spectacle. Le choix est laissé à l'encadrant des participants qui en informera les organisateurs et restera responsable, durant toute la Rencontre, de sa cavalerie.

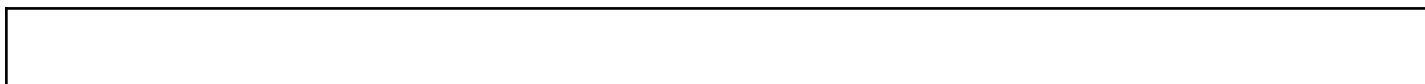
d) Jury

Pour des raisons de sécurité, il est souhaitable qu'un enseignant diplômé soit membre du jury. Il pourra être assisté de toute personne sans qualification requise.

e) Protocole

Protocole de jugement Spectacle équestre
2^e série

Rencontres Cheval et Diversité – Spectacle – 2^e série		
Nom de l'équipe	Noms et prénoms des cavaliers : - - - - -	Association :
Type de spectacle (carrousel, voltige...)	- - - - - -	
Originalité du thème	(/10)	
Recherche esthétique (costumes, maquillage, ...) (/10)		
Performance chorégraphique (figures, ...) (/10)		
Adéquation chorégraphie / musique	(/10)	
Harmonie d'ensemble	(/10)	
	Total (/50)	
Commentaires et observations :		



E. Attelage

L'épreuve d'attelage en série 2 est un parcours de Maniabilité constitué de seize portes numérotées et matérialisées par deux cônes surmontés d'une balle qu'il faut franchir, au trot, dans l'ordre et sans interruption.

Ce parcours s'effectue sur un terrain clos. La ligne de départ et d'arrivée sont matérialisées par deux fanions.

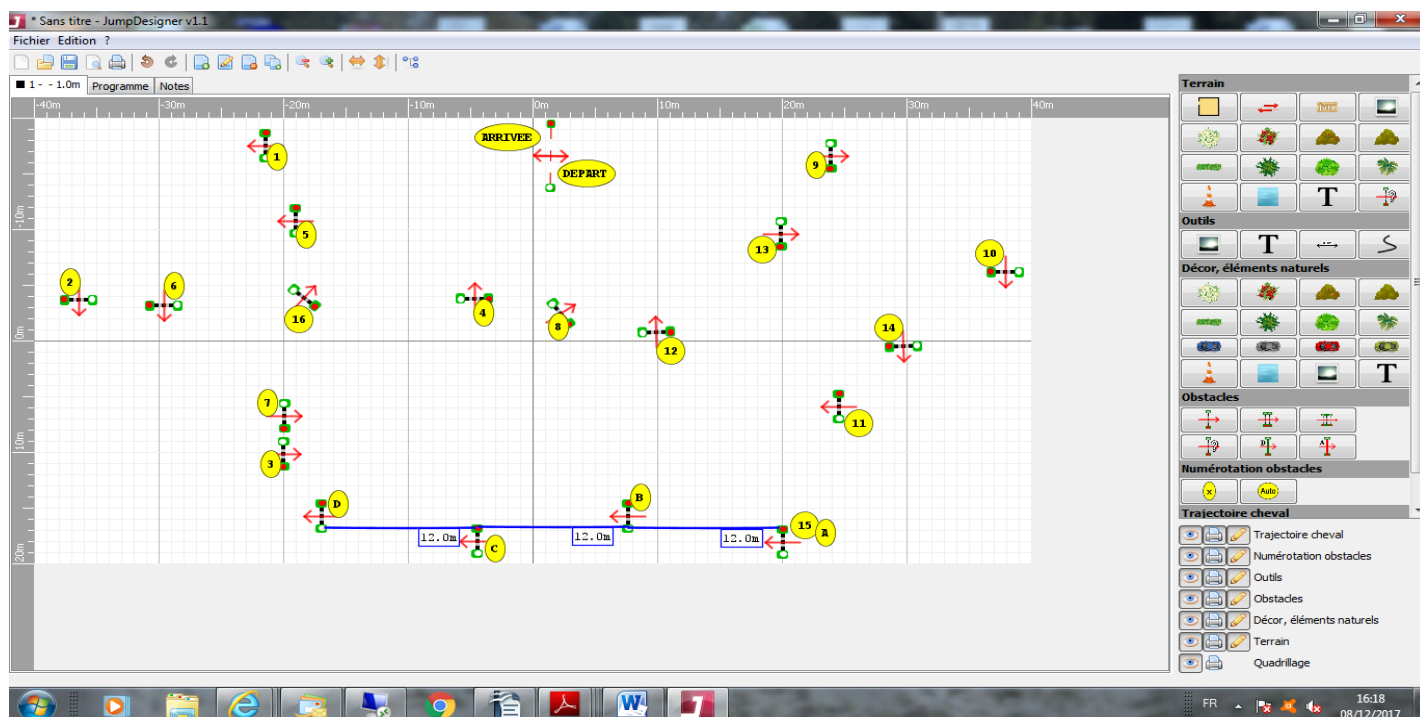
Largeur des portes : empattement de la voiture + 20cm à + 30cm

Les notes vont de 0 à 10. Chaque quille ou balles renversées est sanctionnée par -5 points de pénalité.

Il est demandé aux jurys d'utiliser l'ensemble de l'éventail des notes la palette de notation ci-dessous :

10 : excellent / 9 : très bien / 8 : bien / 7 : assez bien / 6 : satisfaisant / 5 : passable / 4 : insuffisant / 3 : assez mal / 2 : mal / 1 : très mal / 0 : non effectué

ATTELAGE 2^e série



Protocole d'Attelage

<i>Rencontres Cheval et Diversité – Attelage – 2^e série</i>								
Meneur				Etablissement				
Pénalités aux obstacles - Quilles ou balles renversées : - 5 points - Rupture d'allure : - 2 points - 1 ^{ère} erreur de parcours (modifiée): - 5 points - 2 ^{ème} erreur de parcours (modifiée): - 10 points								
1	2	3	4	5	6	7	8	Total 1 (pénalités aux obstacles)
9	10	11	12	13	14	15	16	

Notation du style du meneur (entre 0 et 10)

1. Qualité du menage	
2. Sens du train et maîtrise de la vitesse (le meneur motive son cheval, stabilité du pas ou du trot)	
3. Qualité du tracé (précision et anticipation)	
4. Qualité du fonctionnement sur les portes (autonomie du meneur / consignes verbales éventuelles)	
Total 2 sur un maximum de 40	
Notation finale = total 2 – total 1 sur un maximum de 40	

F. Voltige

Protocole de Voltige

Rencontres Cheval et Diversité – Voltige – 2^e série

PREMIERE PARTIE

JUGE:

Date :

INSTITUT :

Concours :

Nom/ Prénom :

Cheval :

TEST 1 : PROGRAMME IMPOSE

PROGRAMME IMPOSE	EXERCICES /10	COMMENTAIRES
CHEVAL AU PAS		
Passage de jambes		
S'allonger sur le dos		
Moulin		
Passage sur l'encolure face avant et retour à cheval		
Mise à genoux derrière le surfaix		
CHEVAL AU TROT		
Assis lâcher de mains		
Mise à genoux derrière le surfaix		
CHEVAL AU GALOP		
Assis		
TOTAL	/80	
TOTAL DU TEST	/10	

Protocole de Voltige

Rencontres Cheval et Diversité – Voltige – 2^e série

SECONDE PARTIE

JUGE:

Date :
Concours :
Cheval :

INSTITUT :
Nom/ Prénom :

TEST 2 : JEUX DU PUIITS

CHEVAL AU PAS	RATE 1 POINT	TOUCHE 2 POINTS	REUSSI 3 POINTS
LANCER 1 (Assis)			
LANCER 2 (A genoux)			
LANCER 3 (à l'envers)			
SOUS TOTAL	/9		
CHEVAL AU TROT	RATE 1 POINT	TOUCHE 2 POINTS	REUSSI 3 POINTS
LANCER 1 (Assis)			
LANCER 2 (A genoux)			
LANCER 3 (à l'envers)			
SOUS TOTAL	/9		
TOTAL	/18		

VI- Contenu des épreuves en 1^e série

A. Maniabilité

Il s'agit d'une épreuve de maniabilité, en autonomie, qui se déroule dans un manège de 40 x 20 mètres (30 x 15 m toléré) ou une carrière fermée. Elle est réalisée à allure libre, à l'appréciation de l'enseignant accompagnateur. Elle a pour but d'apprécier l'efficacité du cavalier :

- dans la conduite du cheval
- dans sa capacité à faire avancer son cheval et à le conserver dans le mouvement en avant.
- Dans le style du cavalier

Le jugement s'effectue par la notation par deux juges (si possible) :

- de chaque obstacle (note de 0 à 10) selon la palette de notation ci-dessous :

**10 : excellent / 9 : très bien / 8 : bien / 7 : assez bien / 6 : satisfaisant / 5 : passable /
4 : insuffisant / 3 : assez mal / 2 : mal / 1 : très mal / 0 : non effectué**

(Il est demandé aux jurys d'utiliser l'ensemble de l'éventail des notes, afin d'avoir un effet discriminant, pour pouvoir classer les différents concurrents)

- du style du cavalier (note de 0 à 20) en fonction des critères suivants :
 - attitude générale du cavalier (position plus assiette)
 - capacité à mettre le cheval en avant et à entretenir l'impulsion
 - efficacité dans la direction dans le respect du cheval.

Des points de bonification (+ 2 points) valoriseront le comportement du cavalier vis-à-vis de sa monture. L'erreur de parcours ou l'intervention physique de l'entraîneur est à chaque fois sanctionnée par -2 points de pénalité. Le cavalier a 3 chances pour réaliser l'exercice. Si celui-ci n'est pas réalisé, le cavalier passe à l'exercice suivant.

Le non franchissement du PO est sanctionné par -2 points de pénalité.

Exercices de la Mania 1

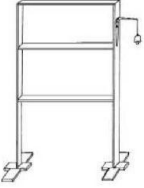
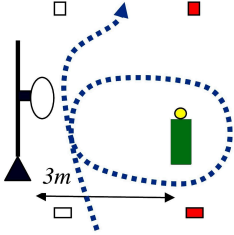
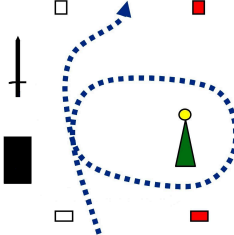
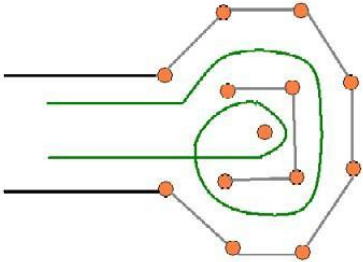
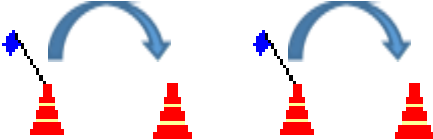
8 ateliers dans l'ordre défini ci-dessous

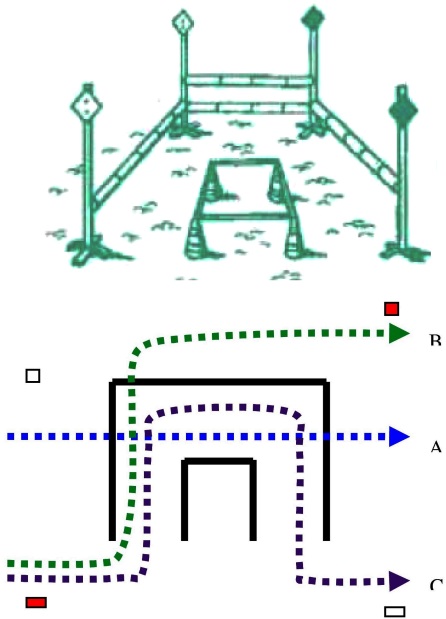
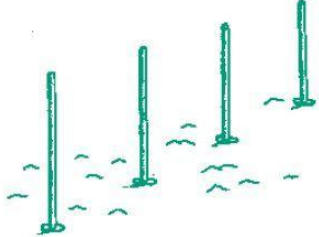
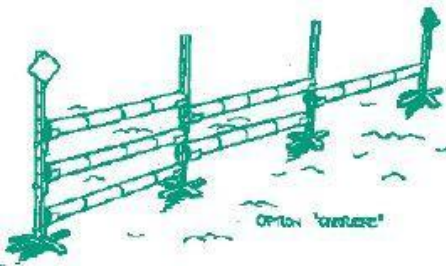
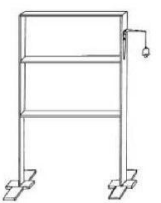
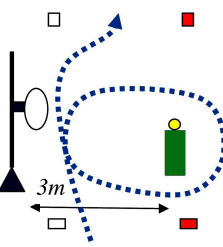
Seul l'atelier n°1-8 est, au choix de l'organisateur : la Cloche **OU** la Cible

L'obstacle n°5 offre 3 options. Le choix de l'option est laissé à l'appréciation du cavalier en concertation avec son moniteur-accompagnateur.

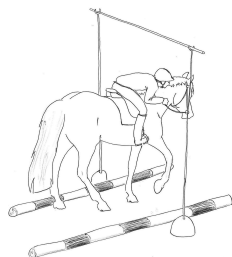
Le parcours doit être monté de manière à ce que la partie, allant de l'obstacle n°5 au n°7, permette le galop.

Le dispositif de la branche basse devient un PO (Passage Obligatoire) qui est placé sur le parcours au choix de l'organisateur.

1		La cloche
Ou 1		La cible
2		L'épée
3		Le tournicoton
4		Les drapeaux

5		La chicane
6		Le slalom
7		La locomotive
8		La cloche
Ou 8		La cible

PO



La branche basse
La branche basse est
placée sur le
parcours au choix de
l'organisateur

Protocole de jugement Mania 1

Cavali�er	Nom d'�equipe	Etablissement
Nom :		
Pr�enom :		

Obstacle	Mouvement	Id�ees Directrices	Points
1 La Cloche ou la Cible	Prendre les r�enes dans une main et faire sonner la cloche / ou envoyer la balle dans la cible	- Annoncer le d�ebut du parcours	
2 L'�ep�ee	Prendre les r�enes dans une main et faire tomber la balle �a l'aide de l'�ep�ee	- Le cavalier contr�ole la direction de son cheval - Le cavalier effectue un mouvement d'�ep�ee bref et pr�ecis	
3 Le Tournicoton	Effectuer une spirale en commen�ant par le grand tour suivi du petit.	- Le cavalier contr�ole la direction de son cheval - Respect du mouvement en avant	
4 Les drapeaux	Prendre un drapeau dans un plot et le d�eposer dans le plot suivant	- Le cavalier reste en �equilibre quand il attrape le drapeau et quand il le d�epose - Le cheval suit un trac�e fluide	
5 La Chicane	Franchissement ou passage du dispositif par l'une des trois options propos�ees	- Le cavalier contr�ole la direction de son cheval - Le cheval franchit ou passe dans le dispositif sans h�esitation et sans marquer de temps d'arr�et - Respect du mouvement en avant	
6 Le Slalom	Contourner les plots alternativement �a droite puis �a gauche	- Le cavalier contr�ole la direction de son cheval - Respect du mouvement en avant	
7 La Locomotive	Passer entre les 2 plots, puis franchir un petit obstacle au choix de 10cm/15cm/20cm (passage au petit trot recommand�e) chacun choisit la hauteur qui lui convient.	- Le cheval enjambe sans h�esitation - Le cavalier est actif dans ses jambes et accompagne bien la foul�ee au-dessus de l'obstacle	
8 La Cloche ou la Cible	Prendre les r�enes dans une main et faire sonner la cloche / ou envoyer la balle dans la cible	- Valider la fin du parcours	

Total 1 : Points sur 80

Notation du style :

- Attitude du cavalier (position et assiette)
- Capacit e du cavalier  a mettre son cheval en avant et  a entretenir l'impulsion
- Efficacit e dans la direction dans le respect du cheval (accord des aides, dosage des actions, absence de brutalit e)

Total 2 : Points sur 20

Bonus pour comportement : le cavalier parle  a son cheval, le caresse : +2 points

P enalit es pour erreur de parcours -2 points

P enalit e pour intervention physique de l'entra eneur -2 points

P enalit e pour non franchissement du PO – 2 points

D epassement du temps accord e (5 minutes) : (toutes les 30 sec de d epassement) -2 points

Total 3 : Bonus et p enalit es

Total g en eral : Total 1 + Total 2 - Total 3

B. CSO

Cette épreuve de saut d'obstacles est composée d'un parcours de 8 obstacles qui ont pour caractéristiques d'être mobiles et de présenter des profils variables (vertical, oxer, spa), d'une hauteur maximum de 60 cm (70 cm pour la spa n°8). Chaque obstacle est numéroté et le cavalier doit les franchir dans l'ordre des numéros. Les obstacles sont garnis de chaque côté d'un fanion blanc à gauche et d'un fanion rouge à droite qui précise dans quel sens il doit être franchi. La ligne de départ et la ligne d'arrivée doivent être franchies.

Le jugement se fera sur les critères suivants :

- les fautes aux obstacles
- la notation du style des cavaliers.

a) Définition des fautes

idem que CSO 2^e série

b) Pénalités encourues lors des différentes fautes

idem que CSO 2^e série

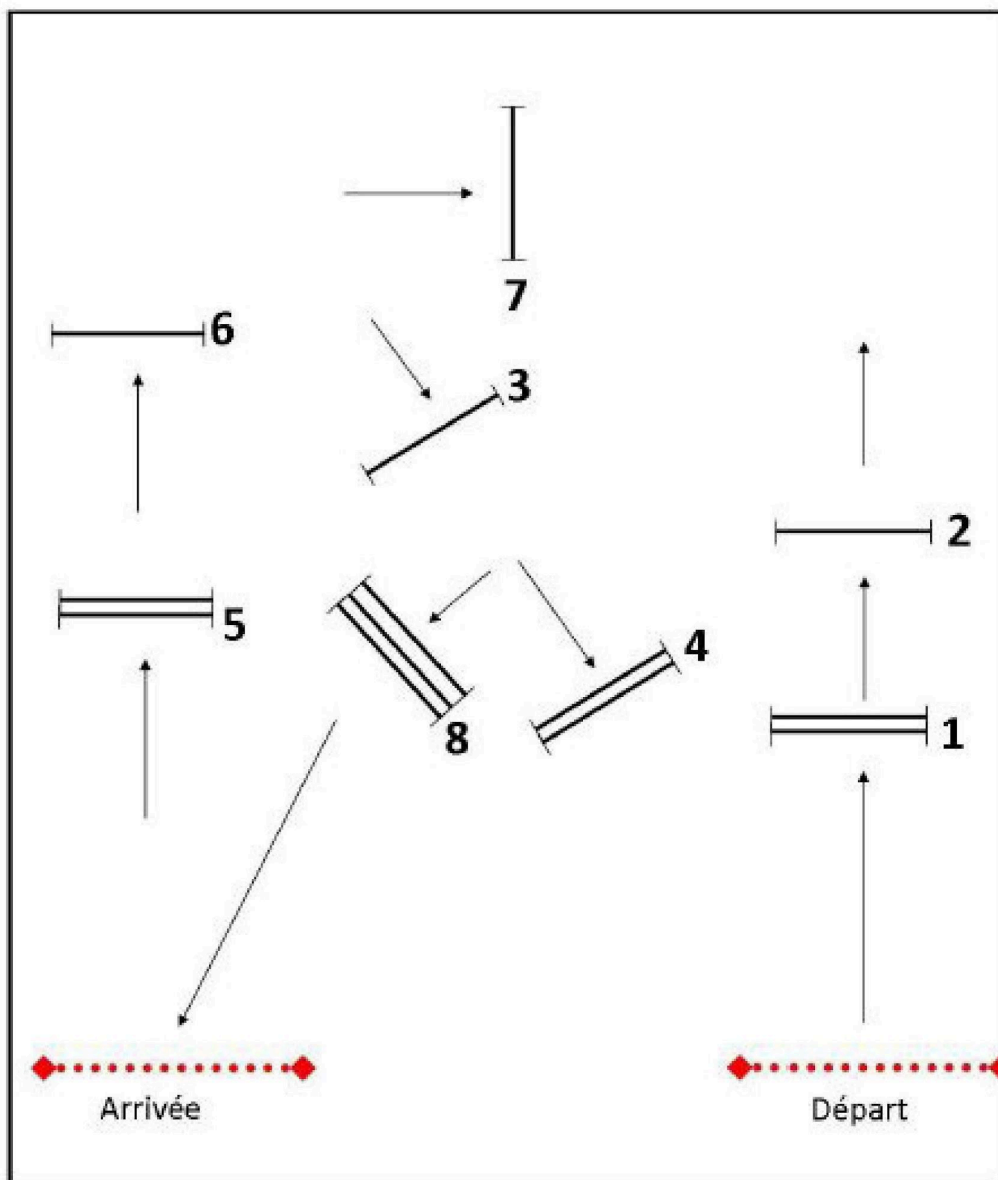
c) Les critères de jugement

idem que CSO 2^e série




Plan type d'un parcours CSO en 1^e série

Le parcours pourra dans une volonté de diversification être légèrement modifié mais l'esprit doit toujours être conservé :

- distances entre les obstacles justes ne nécessitant pas d'intervention particulière du cavalier ;
- grandes courbes ne présentant pas de difficultés importantes de direction ;
- hauteur des obstacles 60 cm, légèrement appelés par une barre de pied.



Hauteur obstacles : **60** cm (légèrement appelé par une barre de pied)

-  Vertical
-  Oxer, 1er plan toujours plus bas que le second
-  Spa : Obstacle de volée

Protocole de CSO 1^e série

<i>Rencontres Cheval et Diversité – CSO – 1^e série</i>								
Cavalier					Etablissement			
<p>Pénalités aux obstacles</p> <ul style="list-style-type: none"> - obstacle renversé : 4 points - 1^{ère} désobéissance : 4 points - 2^{ème} désobéissance : 6 points - 3^{ème} désobéissance (sur le parcours) : 8 points - 3^{ème} désobéissance sur le même obstacle, 4^{ème} désobéissance sur le parcours, erreur de parcours: élimination - chute du concurrent, du cheval ou des 2 : élimination 								
1	2	3	4	5	6	7	8	Total 1 (pénalités aux obstacles)

Notation du style du cavalier (entre 0 et 10)

1. Qualité de la position	
2. Sens et maîtrise du train	
3. Qualité du tracé	
4. Justesse des abords	
5. Qualité du fonctionnement à l'obstacle	
Total 2 sur un maximum de 50	
Notation finale = total 2 – total 1 sur un maximum de 50	

C. Attelage

L'épreuve d'attelage en série 1 est un parcours de Maniabilité combiné niveau « Club », proposé par l'organisateur de la rencontre. Celui-ci devra être constitué de dix-huit portes numérotées et matérialisées par deux cônes surmontés d'une balle qu'il faudra franchir, dans l'ordre et sans interruption.

Allure libre.

Ce parcours s'effectue sur un terrain clos. La ligne de départ et d'arrivée sont matérialisées par deux fanions.

Largeur des portes : empattement de la voiture + 20cm à + 30cm

Les notes vont de 0 à 10. Chaque quille ou balles renversées est sanctionnée par -5 points de pénalité.

Il est demandé aux jurys d'utiliser l'ensemble de l'éventail des notes la palette de notation ci-dessous :

**10 : excellent / 9 : très bien / 8 : bien / 7 : assez bien / 6 : satisfaisant / 5 : passable /
4 : insuffisant / 3 : assez mal / 2 : mal / 1 : très mal / 0 : non effectué**

Protocole d'Attelage

<i>Rencontres Cheval et Diversité – Attelage – 1^e série</i>									
Meneur					Etablissement				
Pénalités aux obstacles - Quilles ou balles renversées : - 5 points - Rupture d'allure : - 2 points - 1 ^{ère} erreur de parcours (modifiée): - 5 points - 2 ^{ème} erreur de parcours (modifiée): - 10 points									
1	2	3	4	5	6	7	8	9	Total 1 (pénalités aux obstacles)
10	11	12	13	14	15	16	17	18	

Notation du style du meneur (entre 0 et 10)

1. Qualité du menage	
2. Sens du train et maîtrise de la vitesse (le meneur motive son cheval, stabilité de l'allure)	
3. Qualité du tracé (précision et anticipation)	
4. Qualité du fonctionnement sur les portes (autonomie du meneur / consignes verbales éventuelles)	
Total 2 sur un maximum de 40	
Notation finale = total 2 – total 1 sur un maximum de 40	

D. Voltige
Protocole de Voltige

Rencontres Cheval et Diversité – Voltige – 1^e série

JUGE:

Date :
Concours :
Cheval :

INSTITUT :
Nom/ Prénom :

PROGRAMME IMPOSE	EXERCICES /10	COMMENTAIRES
CHEVAL AU PAS		
Moulin		
A genoux mains lâchées		
Grand accroupi mains aux poignées		
Etendard		
CHEVAL AU TROT		
Mise à genoux derrière le surfaix		
Assis mains lâchées		
Assis à l'envers mains aux poignées		
CHEVAL AU GALOP		
Assis lâcher de mains		
TOTAL	/80	
TOTAL DU TEST	/10	

VII- Ressources humaines

L'organisation d'une Rencontre Cheval et Diversité nécessite la présence de nombreuses personnes auprès des cavaliers. Il est primordial que leurs compétences soient toujours en adéquation avec la mission qui leur est confiée.

La zone de montoir, clairement identifiée, doit rester sous la surveillance d'un responsable habilité.

A. L'accompagnateur

C'est la personne chargée d'accompagner la personne handicapée tout au long de la compétition. Elle doit veiller à ce que celle-ci se présente à l'heure aux épreuves qui la concernent, qu'elle ait son équipement complet, qu'elle soit à ce moment-là dans les meilleures conditions possibles (précaution urinaire, hydratation, ...).

B. L'entraîneur

Il peut être l'accompagnateur ou une personne différente (si par exemple plusieurs cavaliers pour une même association).

Il est chargé d'accompagner le cavalier à la chambre d'appel, puis au paddock.

Il préparera son cavalier à l'épreuve durant le temps qui lui est imparti, en veillant au respect de la sécurité de l'ensemble des cavaliers du paddock.

Durant l'épreuve

En 3^e série :

- la présence de l'entraîneur est autorisée sur la piste ;
- il peut dicter le parcours en respectant le texte du protocole ; tout conseil supplémentaire est sanctionné sur la note de la figure ;
- toute intervention physique sur le cheval ou le cavalier est sanctionné par -2 points de pénalité ;
- l'entraîneur ne doit pas « aspirer » le cheval en marchant devant lui ; si cela se produit, les juges le répercuteront sur la note de la figure concernée et sur les notes d'ensemble ;
- par contre, en cas de problème mettant en péril la sécurité de son cavalier, l'entraîneur est tenu d'intervenir aussitôt.

(L'organisation doit favoriser prioritairement la mise en réussite du cavalier ; en cas de difficulté, une aide doit être apportée à celui-ci, afin qu'il puisse réaliser la totalité du parcours, le caractère de l'aide complémentaire apportée interviendra dans la notation, pour une équité entre les divers cavaliers).

En 2^e et 1^e séries :

- la présence de l'entraîneur est autorisée sur la piste, mais tout placement de sa part ayant un effet sur le cheval sera également sanctionné dans le jugement,
- il peut dicter la reprise de Dressage et de Spectacle mais doit là encore s'en tenir au texte ; lorsque le cavalier est sourd ou malentendant, les indications gestuelles sont autorisées,
- il peut remplacer les lettres par le nom des dessins,

- comme en 3^e série, il est tenu d'intervenir en cas de problème compromettant la sécurité de son cavalier.

Dans le cas de personnes non-voyantes ou malvoyantes :

- en Mania 3, en CSO 2 ou Spectacle et en CSO 1 : les indications vocales de l'entraîneur, sont autorisées,
- en CSO 2 ou Spectacle et en CSO 1 : la présence sur la piste de l'entraîneur à cheval, pour ouvrir la voie, est autorisée, afin que le cavalier puisse se repérer dans l'espace et évoluer en sécurité sur les dispositifs.

C. Le Jury

Il y a un jury par épreuve, composé de deux juges (si possible) et d'un secrétaire.

Les juges doivent obligatoirement avoir une compétence équestre en rapport avec le niveau de la série et une bonne connaissance du handicap.

Le jury doit bien remplir les protocoles car ils sont le lien entre l'équipe organisatrice et les participants, et laissent une trace aux cavaliers ainsi qu'à leurs équipes encadrantes. L'importance de la sono a été soulignée car c'est elle qui permet au jury d'identifier le cavalier et ainsi de remplir son protocole.

Chaque épreuve doit obligatoirement être jugée du début jusqu'à la fin par le même jury.

D. Le Commissaire de piste

Il est responsable de l'installation de la piste d'une épreuve et de sa conservation en bon état durant toute la durée de celle-ci. Pendant l'épreuve, il gère également les entrées et sorties des cavaliers dans un souci permanent de sécurité.

Dans le cas de montage de piste requérant le transport de beaucoup de matériel, il est assisté d'hommes de piste.

E. Les Commissaires au paddock (terrain d'entraînement)

Ils sont au nombre de deux par paddock.

Le premier est responsable de la chambre d'appel et contrôle l'arrivée des concurrents (respect de l'ordre de passage et des horaires). Il appelle ceux-ci pour entrer en piste.

Le second veille à l'attribution des chevaux de l'organisation et au respect de la sécurité à l'intérieur du paddock.

VIII- Conditions d'organisation

A. L'organisateur et ses engagements

a) Mises à disposition

L'organisateur d'une Rencontre Cheval et Diversité s'engage à mettre à disposition son infrastructure et la cavalerie adaptée en qualité et quantité pour la Rencontre.

Pour garantir le bon déroulement des RCD, le nombre d'engagés sera limité à 80, toutes catégories confondues.

Libre à chaque organisateur de proposer des activités supplémentaires, sous leur responsabilité, qui ne rentrent pas dans le cadre des RCD mais viennent agrémenter leur Rencontre, du moment que les épreuves des Rencontres suivent le règlement.

Un atelier supplémentaire (type atelier de créativité, de découverte sensori-motrice, ou jeux, afin que les accompagnateurs puissent encadrer en toute autonomie leurs participants) pour occuper les cavaliers une fois qu'ils sont passés à cheval peut être très intéressant dans le programme d'une Rencontre classique : un atelier ludique et pédagogique non obligatoire sera idéalement mis en place à la discrétion de l'organisateur.

Les infrastructures

L'organisateur doit pouvoir mettre à disposition une structure adéquate :

- pour des raisons de sécurité, il est souhaitable que les épreuves se déroulent dans un manège fermé et couvert ;
- l'utilisation d'une carrière extérieure est possible à condition que les chevaux y soient parfaitement habitués et que celle-ci soit bien délimitée (barrière suffisamment haute, présence d'une porte qui ferme, ...) ;
- la dimension idéale est de 40 x 20 mètres ; pour la 3^e série, 30 x 15 est également possible.
- il faut toujours qu'il y ait, en plus de la piste où se déroule l'épreuve, un terrain d'entraînement appelé paddock ; celui-ci doit se trouver le plus près possible de la piste et comporter un sol similaire (sable, herbe) ; il est préconisé que 2 aires d'évolution soient disponibles et praticables en simultané, afin que la journée puisse se passer sans encombre et se terminer aux horaires convenus.
- Il faut impérativement prévoir une zone de détente où le cavalier pourra se familiariser avec sa monture qui, rappelons-le, est mise à disposition par l'organisateur. Il faudra pouvoir dissocier la zone de montoir de l'aire de détente afin que ce moment délicat se passe en toute sécurité ;
- il doit être équipé du matériel en rapport avec l'épreuve :
 - obstacles de détente pour le CSO : un vertical, un oxer
 - barres au sol pour la 3^e série, etc....
 - lettres adaptées pour matérialiser des repères visuels dans la carrière ou le manège, le modèle préconisé est celui du jeu de lettres Sport Adapté (cf Annexes)

Dans les Rencontres Cheval et Diversité, encore plus que dans la pratique habituelle de l'équitation, les installations utilisées doivent être d'une qualité irréprochable, les points incontournables étant :

- un sol souple, homogène, non glissant
- pistes et paddocks parfaitement délimités, disposant d'un système de fermeture
- absence d'éléments risquant de perturber les chevaux (banderoles claquant au vent, bruits anormaux, ...)

Tout doit être mis en œuvre pour garantir la notion fondamentale de sécurité.

La cavalerie

L'organisateur doit pouvoir mettre à disposition au moins :

- 1 cheval pour 5/6 cavaliers en 2^e et 1^e séries
- 1 cheval pour 6/10 cavaliers en 3^e série

(Prévoir des chevaux remplaçants pour pallier les "humeurs imprévisibles"). Bien sûr ces équidés sont connus pour leur aptitude à fonctionner avec des publics en situation de handicap.

Idéalement, chaque cheval est reconnaissable par une étiquette par exemple, une liste de montoir est faite au préalable. Chaque enseignant emmène son groupe vers la zone de montoir à côté de laquelle sont attachés les chevaux identifiés. On procède à la mise en selle, les cavaliers vont détendre avec leur enseignant, passent en piste puis reviennent déposer leur monture à leur bonne place.

Il est vivement conseillé d'organiser les Rencontres de quelque niveau que ce soit dans un centre équestre disposant d'installations de qualité et d'une cavalerie adaptée.

Comme chaque organisateur met à disposition des équidés, il doit veiller à ce que ceux-ci soient en permanence sous la responsabilité d'une ou plusieurs personne(s) compétente(s). Cette précaution peut se faire en bonne intelligence avec les responsables des clubs qui viennent participer à la Rencontre, et qui peuvent emmener aussi des personnes compétentes pour venir aider à surveiller, préparer (panser, seller, brider), réaliser la détente et la préparation spécifique avant chaque épreuve, puis s'occuper du cheval lorsqu'il n'est pas monté.

Divers

Il est préconisé que le club organisateur, afin de favoriser une ambiance conviviale, mettra à disposition une aire où les participants pourront se retrouver pour pique-niquer.

Balisage des structures

Le club organisateur veillera aussi à mettre en évidence les diverses aires d'évolution afin de préserver la sécurité de tous (affichage, balisage à l'aide de rubalises).

b) Récompenses

L'organisateur contacte le Comité Départemental d'Équitation (rembourse les goûters sur justificatif) et le Comité Régional d'Équitation (fournisseur des plaques ou flots ou médailles) afin d'offrir à chaque participant un goûter et une récompense. Il est bien entendu que toute aide, subvention matérielle ou financière provenant d'une autre source que le club organisateur, le Comité Régional d'Équitation ou le Comité Départemental d'Équitation sera bienvenue, et à l'initiative de l'organisateur.

c) Assurances et responsabilité

L'organisateur est tenu de contacter son assurance afin de prendre les mesures nécessaires à la couverture de la Rencontre Cheval et Diversité au sein de son établissement. Les clubs participants sont tenus de vérifier que chaque participant cavalier est licencié FFSA ou FFE, ceci afin que chacun soit couvert de manière certaine et reconnue.

Chaque club participant reste responsable de ses cavaliers.

B. Organisation des épreuves

Pour chaque épreuve et pour chaque catégorie, il doit être réalisé un listing indiquant pour chaque cavalier :

- son ordre et horaire de passage
- le lieu de la piste
- le lieu du paddock
- l'horaire de présentation à la chambre d'appel
- le nom du cheval
- le nom de l'entraîneur

Il est préférable de faire passer les cavaliers par groupes, chaque groupe n'étant pas défini par son établissement mais bien par son enseignant encadrant. Ainsi le moniteur aura tous ses cavaliers à suivre et regroupera le moment du montoir, puis de la détente et enfin du passage en piste.

Annexes

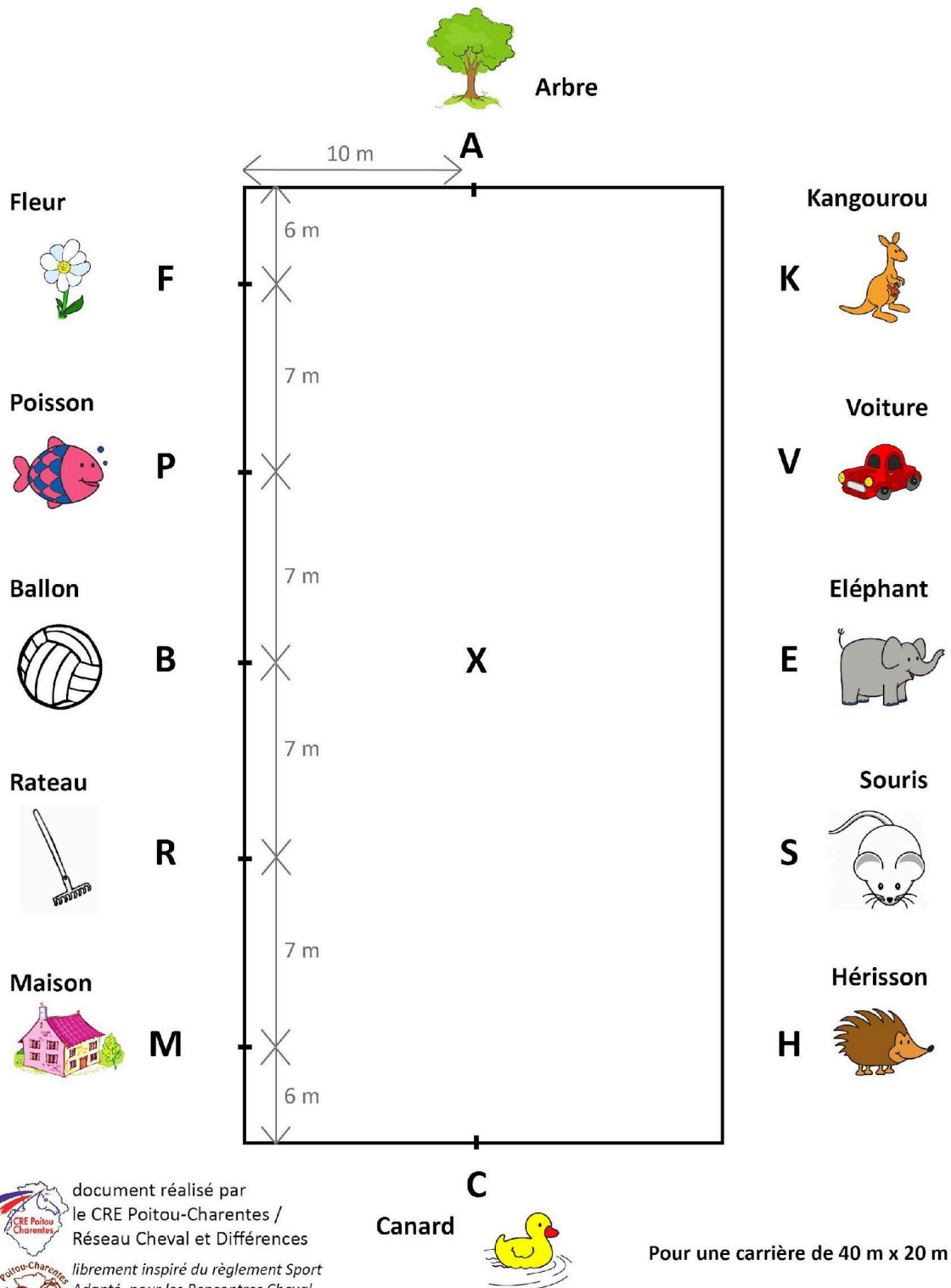
Critères de jugement correspondant aux notes

- 10 : excellent**
- 9 : très bien**
- 8 : bien**
- 7 : assez bien**
- 6 : satisfaisant**
- 5 : passable**
- 4 : insuffisant**
- 3 : assez mal**
- 2 : mal**
- 1 : très mal**
- 0 : non effectué**

(Il est demandé aux jurys d'utiliser l'ensemble de l'éventail des notes, afin d'avoir un effet discriminant, pour pouvoir classer les différents concurrents)

Lettres accompagnées de dessins

modèle proposé afin de garantir l'homogénéité des repères visuels
offerts aux cavaliers lors de l'épreuve de Spectacle et de Dressage (sur
Demande)



document réalisé par
le CRE Poitou-Charentes /
Réseau Cheval et Différences
librement inspiré du règlement Sport
Adapté, pour les Rencontres Cheval
et Différences
Avril 2013